

Mammifères, reptiles, amphibiens et oiseaux : des espèces toujours plus menacées dans les Pays de la Loire

Contact presse :

Coordination régionale
LPO Pays de la Loire

Mickael POTARD –

06 45 72 16 02

mickael.potard@lpo.fr

Régulièrement, des experts naturalistes et scientifiques se regroupent pour évaluer le statut de la faune et de la flore présents dans la région des Pays de la Loire. Depuis la fin des années 2000, cette expertise est régulièrement mise à jour pour les oiseaux nicheurs, les mammifères, les amphibiens et les reptiles. Les dernières évaluations menées illustrent une situation qui se dégrade :



- **35 % des mammifères (19 espèces) sont menacés à divers degrés** (vulnérable, en danger ou en danger critique), c'est-à-dire qu'il y a un risque important qu'ils disparaissent du territoire régional à moyen terme. Ce risque de disparition concerne aussi bien des **micromammifères insectivores** (comme la **Crossope de Miller** et la **Musaraigne couronnée**), que des **rongeurs** (comme le **Rat noir** et le **Campagnol amphibie**), que des **carnivores** (comme le **Putois d'Europe** et l'**Hermine**), que des **chauves-souris** (comme la **Noctule commune** et la **Pipistrelle de Nathusius**).

- **43 % des reptiles sont menacés de disparition à plus ou moins court terme, soit 6 espèces.** De plus, 3 espèces sont classées NT (« quasi menacées »). Il y a 10 ans, seulement 3 espèces étaient menacées sur 11 évaluées, soit 23 %. Par exemple, les deux vipères (**Vipère aspic**, **Vipère péliade**) présentes dans la région sont en train de disparaître et le **Lézard ocellé**, découvert récemment, se trouve totalement isolé sur le littoral vendéen.

- **35 % des amphibiens sont classés dans une catégorie de menace, soit 7 espèces.** Cette proportion d'espèces menacées n'a pas trop évolué mais il est inquiétant de constater qu'un grand nombre d'espèces (7) a rejoint la catégorie « quasi menacée », illustrant une dégradation généralisée des populations d'amphibiens. Les espèces menacées sont souvent les plus rares, comme le **Sonneur à ventre jaune** et le **Pélobate cultripède**, mais certaines sont plus largement réparties comme la Grenouille rousse.

- **35 % des oiseaux nicheurs sont menacés** soit 57 espèces parmi les 204 nichant dans la région. Cette évaluation est la plus ancienne (2014) et sera mise à jour dans les prochaines années. Cela étant, les dernières tendances constatées ces trente dernières années au niveau national ([cf. ce lien](#)) n'augure pas de franche amélioration.

Publication
disponible sur ce
lien :

<https://fr.calameo.com/read/001865595ceb2c5c5ce68>

Ce constat alarmant témoigne d'une situation qui ne cesse de se dégrader en Pays de la Loire, et qui suit malheureusement les tendances globales qui s'observent pour d'autres groupes d'espèces à différentes échelles. L'état de conservation des populations des amphibiens et reptiles continentaux par exemple, continue de se dégrader ces 10 dernières années. Cela est d'autant plus grave que **plusieurs espèces sont en limite d'aire de répartition dans notre région** et particulièrement sensibles et vulnérables face au réchauffement climatique en cours.

Quels que soient les groupes d'espèces considérés, **les causes de régression sont similaires et bien connues.**

En premier lieu, **le système agricole industriel et intensif est à l'origine de nombreuses menaces sur les habitats et les espèces** qui en dépendent : l'utilisation toujours croissante des pesticides (dont les désastreux néonicotinoïdes), l'agrandissement excessif des parcelles amenant la destruction des haies, le drainage, la suppression des mares,...

En second lieu, **l'artificialisation des sols par l'urbanisation**, sans considération du rôle des terres agricoles : des villes des Pays de la Loire ont doublé en population, mais ont multiplié leurs surfaces par 10 dans les 50 dernières années.

Enfin, les **changements climatiques**, qui accentuent la dégradation de milieux déjà fortement fragilisés. Les réponses technologiques à ces changements sont de la seule responsabilité humaine et collective. Certaines politiques, permettant le développement d'une énergie durable, vont dans le bon sens face à cette crise climatique, mais ne sont pas toujours sans incidence sur certains oiseaux et certains mammifères, surtout lorsque les enjeux sont mal considérés, voire mal diagnostiqués (**exemple avec les Noctules (chauves-souris) et les éoliennes**).

N'oublions pas non plus d'autres causes de régression, telles que : **pollution lumineuse, chasse, piégeage**, etc.

Bien entendu, et fort heureusement, certaines espèces s'en sortent mieux et restent encore à ce stade « non menacées » en Pays de la Loire. Par exemple, les populations de certains rapaces progressent dans la région comme l'Élanion blanc et le Faucon pèlerin, de même que la Loutre et le Castor réoccupent petit à petit leurs territoires historiques.

Ce travail de publication régionale doit permettre d'éclairer les futurs élus départementaux et régionaux afin, avec l'appui des naturalistes, des scientifiques, mais aussi des citoyens, de **décider des politiques publiques et actions de protection et de conservation les plus efficaces à mettre en œuvre**.

La perte constatée de biodiversité régionale est le reflet des activités et de l'intervention humaines dans un passé très récent, depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. **Les temps ont changé : la biodiversité, les paysages, l'alimentation, la qualité de l'air, de l'eau, la santé...sont aujourd'hui devenus des enjeux majeurs et non négociables pour les citoyens, qui nécessitent un retour à des actions et pratiques plus mesurées, qui prennent soin de nous et des autres espèces vivantes.**



Ligue pour la Protection des Oiseaux Pays de la Loire

35 rue de la Barre – 49000 ANGERS

Mail : mickael.potard@lpo.fr

Tel : 06 45 72 16 02

<http://paysdelaloire.lpo.fr/>